

NOM LATIN : *Gentianopsis virgata* (Rafinesque)
Holub subsp. *macounii* (Th. Holm) J. S. Pringle

FAMILLE : Gentianacées (famille de la gentiane)

NOM ANGLAIS : Macoun's Fringed Gentian



© FLEURBEC/SYLVAIN LAMOUREUX

La gentiane de Macoun est une plante annuelle ou bisannuelle. La tige est simple ou ramifiée et porte jusqu'à huit fleurs à corolle violacée terminée par quatre lobes munis de quelques dents marginales.

RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



RÉPARTITION AU QUÉBEC



Occurrence
● Récente
▲ Historique

ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Gentiane de Macoun

(populations sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Bonaventure)

Description

Plante herbacée annuelle ou bisannuelle, de 10 à 40 cm de hauteur. Tige simple ou ramifiée, portant jusqu'à huit fleurs. Feuilles basales spatulées, obtuses à aiguës, de 0,8 à 1,6 cm de longueur et rapidement décidues; de deux à huit feuilles le long de la tige principale, linéaires-lancéolées, habituellement aiguës, de 1,5 à 4 mm de largeur. Calice de 1,5 à 2,5 cm de longueur, formé de quatre sépales soudés sur plus de la moitié de leur longueur; corolle violacée, de 2 à 4 cm de longueur et terminée par quatre lobes oblongs-obovés, munis de quelques dents marginales; lobes enroulés en cornet à la préfloraison et s'étalant par la suite. Fruit : une capsule s'ouvrant à maturité.

ESPÈCES VOISINES : Gentiane des îles (*Gentianopsis detonsa* subsp. *nesophila*).

TRAITS DISTINCTIFS : La gentiane de Macoun occupe au Québec les milieux d'eau douce ou saumâtre, jamais salés. La ligne de suture de ses sépales est généralement verte et pubescente-granuleuse, et ses feuilles linéaires se terminent en pointe aiguë.

DISJOINTE

Amérique du nord : de la Colombie-Britannique jusqu'au Québec, dans quelques États du centre-nord des États-Unis, avec des aires disjointes au Nevada, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans la région des Grands Lacs, autour de la baie James et dans la région de la Baie-des-Chaleurs.

Québec : dans les régions du Nord-du-Québec (10) (à la baie James) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11) (région de la Baie-des-Chaleurs).

Habitat

La gentiane de Macoun occupe les estuaires d'eau douce ou saumâtre des rivières. On la trouve sur un substrat fin, le long du rivage, dans des herbaçaias basses et clairsemées. L'espèce peut s'adapter aux milieux perturbés de façon cyclique.

Biologie

La gentiane de Macoun est une espèce de pleine lumière habituellement associée à des substrats calcaires. Sa floraison a lieu en août et en septembre. La pollinisation de ses fleurs se fait principalement par les insectes, mais l'autofécondation est probable. Ses fruits sont à maturité au mois d'août et de septembre. Il s'agit d'une plante qui peut produire occasionnellement deux générations au cours d'une même saison, mais les plantes de la deuxième génération sont très petites et ne comportent qu'une seule fleur.

Problématique de conservation

Au Québec, on connaît deux occurrences actuelles et cinq occurrences historiques (dernières observations datant de plus de 40 ans) de cette espèce autour de la baie de Rupert. L'effectif de la population dans la région de la Baie-des-Chaleurs est si faible (moins de 150 individus) que toute activité humaine ou tout changement écologique risque de l'anéantir.

Les ouvrages hydroélectriques, la construction de ponts ou de digues, les récoltes de botanistes et des fluctuations écologiques naturelles peuvent contribuer à la raréfaction de la gentiane de Macoun.

ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Gentiane de Macoun (suite)



© MDDEFP/VINCENT PICHE

La gentiane de Macoun colonise les estuaires d'eau douce ou saumâtre des rivières, le long du rivage, sur un substrat fin, dans des herbaçaias basses et clairsemées.

Depuis février 2001, la population de gentiane de Macoun située dans la Baie-des-Chaleurs bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Aussi, l'habitat de cette espèce est protégé dans l'habitat floristique du Barachois-de-Bonaventure.

L'espèce est considérée comme vulnérable en Colombie-Britannique et menacée au Montana.

Références utiles

- GILLET, J. M. 1963. The Gentians of Canada, Alaska and Greenland. Department of Agriculture, Research Branch, Publication 1180, Ottawa, 99 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. 2009. Plan de conservation, réserve aquatique de l'Estuaire-de-la-Rivière-Bonaventure. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec, 27 p.
- LABRECQUE, J. 1996. La situation du gentianopsis de Macoun (*Gentianopsis macounii*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec, 28 p.
- NATURAL RESOURCES CONSERVATION SERVICE, USDA. 2010. « Plants Database, State search ». [En ligne] [<http://plants.usda.gov/threat.html>] (Site consulté le 5 mars 2010).
- NATURESERVE. 2015. « NatureServe Explorer: An Online Encyclopedia of Life ». [En ligne], NatureServe, Arlington, Virginia. [www.natureserve.org/explorer/] (Site consulté en janvier 2015).
- TARDIF, B., B. TREMBLAY, G. JOLICOEUR ET J. LABRECQUE. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec, 420 p.

CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde.
www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec